PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Bonaventure, tenue le lundi 4 avril 2016, à 20h00, dans la salle municipale, sous la présidence de Félicien Cardin, maire.

Sont aussi présents, les conseillers Gilles Forcier, Raymond Paulhus, Gabriel Cheeney, Keven Trinque, Marie-Josée Campagna et Guy Lavoie ainsi que Claire Côté, directrice générale/secrétaire-trésorière.

Quorum

Les membres du Conseil formant quorum, la séance est déclarée régulièrement constituée.

16-04-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2016-04-01 Îl est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Campagna et unanimement résolu par les conseillers présents :

d'adopter l'ordre du jour tel que lu, tout en gardant l'item « Affaires nouvelles » ouvert.

ADOPTÉE

16-04-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 MARS 2016

2016-04-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Gabriel Cheeney et unanimement résolu par les conseillers présents :

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenu le 7 mars 2016 tel que reçu.

ADOPTÉE

16-04-03 LECTURE ET APPROBATION DES COM	MPTES MUNICIPAUX
BELL CANADA	427.58 \$
COMMUNAUTÉ PAROISSIALE STE-FAMILLE DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	200.00 \$
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	1 423.29 \$
FINANCIERE BANQUE NATIONALE INC.	4 329.88 \$
FONDATION DES MALADIES DU COEUR	100.00 \$
FONDATION DU CEGEP DE DRUMMONDVILLE	350.00 \$
KOODO MOBILE	39.55 \$
LEUCAN	50.00 \$
MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC	3 250.95 \$
RECEVEUR GENERAL DU CANADA	1 513.26 \$
RREMQ	781.12 \$
AREO-FEU LTEE	8 464.87 \$
BUROPRO CITATION	180.51 \$
CARL LABONTÉ	17 202.50 \$
CHERBOURG	16.51 \$
CMP MAYER INC.	6 294.88 \$
DANIEL TRAVERSY & FILS INC.	1 964.16 \$
DURAY HAUTE PRESSION INC.	24.14 \$
F.Q.M.	13.44 \$
GARAGE MARIO LACHAPELLE	86.03 \$
GROUPE ENVIRONEX	190.10 \$
INFO PAGE	109.69 \$
INFOTECH	287.44 \$
JEAN-PAUL BLANCHARD & FILS	965.73 \$
LES FOURNITURES INDUSTRIELLES	68.99 \$
LETENDRE & FORCIER LTEE	467.84 \$
LYNE ROZON	91.43 \$
M.R.C. DE DRUMMOND	6 175.62 \$
MACHINERIE C. & H. INC.	93.37 \$
PETITE CAISSE	142.45 \$

POMP - JENNIFER ST-CYR	18.00 \$
POMP - STEPHAN LAVOIE	188.77 \$
POMP - SYLVAIN BELLEROSE	16.56\$
SECURITE MASKA (1982) INC.	156.31 \$
USINAGE ST-BONAVENTURE	269.62\$
SALAIRE DE MARS 2016	10 906.58 \$

2016-04-03

Il est proposé par monsieur le conseiller Raymond Paulhus et unanimement résolu par les conseillers présents :

que ces comptes sont approuvés et soient payés. ADOPTÉE

16-04-04 RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION AU COGESAF

2016-04-04

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Lavoie et unanimement résolu par les conseillers présents :

- ➤ de renouveler l'adhésion de la Municipalité au Conseil de gouvernance de l'eau des Bassins Versants de la rivière St-François à titre de membre régulier au coût de 50 \$.
- de confirmer monsieur Gabriel Cheeney à titre de personne déléguée.
 ADOPTÉE

16-04-05 ADOPTION REGL. 266-2016 MODIFIANT TAXE 9-1-1 PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-BONAVENTURE

RÈGLEMENT NUMÉRO 266/2016

Modifiant le règlement numéro 232/2009 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1

ATTENDU QUE le décret 126-2016 oblige les municipalités à modifier leur règlementation afin de prévoir le nouveau tarif pour le 9-1-1 applicable à compter du 1er août 2016;

En conséquence,

2016-04-05

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Campagna, appuyé par monsieur le conseiller Gilles Forcier et unanimement résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Bonaventure ordonne et statue qu'un règlement portant le numéro 266/2016 soit et est adopté et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit, savoir:

ARTICLE 1

L'article 2 du règlement numéro 232/2009 est remplacé par le suivant :

2. À compter du 1er août 2016 est imposé sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,46 \$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.

ARTICLE 2

Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire fait publier à la *Gazette officielle du Québec*.

Félicien Cardin, maire. Claire Côté, secrétaire-trésorière

AVIS DE MOTION : non requis ADOPTION : 4 avril 2016

ENTRÉE EN VIGUEUR : publication Gazette Officielle, avant le 1/8/2016

16-04-06 ENTENTE MATIÈRE D'URBANISME – MRC DRUMMOND

2016-04-06

Il est proposé par monsieur le conseiller Keven Trinque et unanimement résolu par les conseillers présents :

➤ de confirmer l'intérêt de la Municipalité de Saint-Bonaventure à poursuivre une entente en matière d'urbanisme avec la MRC Drummond sans clause d'exclusivité.

ADOPTÉE

16-04-07 TOUR CIBC CHARLES BRUNEAU

Considérant que le Tour CIBC Charles-Bruneau est l'une des activités de collecte de fonds les plus importantes au Québec;

Considérant que l'événement sera présenté du 5 au 8 juillet 2016 et qu'il s'agira de la 21^e édition regroupant plus de 350 hommes et femmes d'affaires qui enfourcheront leur vélo pour rouler 1 600 km à travers le Québec en soutien au combat que livrent les enfants atteints de cancer;

2016-04-07

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Forcier et unanimement résolu par les conseillers présents :

➢ d'autoriser le passage des cyclistes dans la municipalité qui seront en provenance de Drummondville en direction de Pierreville via la Route 143 le vendredi 8 juillet 2016 entre 8h28 et 8h48.

ADOPTÉE

16-04-08 ATELIER DE FORMATION 2016 - INFOTECH

Considérant que le système informatique Sygem de la compagnie Infotech est utilisé quotidiennement au bureau municipal et est en constante évolution;

2016-04-08

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Lavoie et unanimement résolu par les conseillers présents :

d'autoriser les frais d'inscription de 330 \$ plus taxes ainsi que les frais de déplacements et de repas de mesdames Claire Côté et Martine Tessier afin de participer à l'atelier de formation sur les nouvelles procédures du logiciel Sygem qui se tiendra le 5 mai 2016 à Drummondville.

ADOPTÉE

16-04-09 DEMANDE AUTORISATION CPTAQ – FERME DANIELO

Considérant qu'une demande d'autorisation d'aliénation, lotissement et utilisation à une fin autre que l'agriculture a été déposée pour l'emplacement situé au 1297 du Rang du Bassin par Ferme Danielo S.E.N.C.;

Considérant que la demande est conforme à la règlementation municipale;

2016-04-09

Il est proposé par monsieur le conseiller Keven Trinque et unanimement résolu par les conseillers présents :

d'appuyer la demande de Ferme Danielo S.E.N.C. auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec et de recommander son autorisation.

ADOPTÉE

16-04-10 AUTORISATION REJET EAUX USÉES ENTREPÔT

Considérant la demande de monsieur René Belhumeur en date du 23 mars 2016 visant l'autorisation de brancher le drain de plancher du garage de la Meunerie Labonté Belhumeur au réseau d'égout sanitaire municipal en vue d'y acheminer les eaux de rinçage de barils;

Considérant que le demande spécifie que le drain de plancher du garage se dirige vers des séparateurs à solides et à l'huile;

Considérant que les activités de rinçage consistent à nettoyer sommairement des barils de plastique servant au transport et à l'entreposage de mélanges de minéraux qui sont dans une pellicule plastique à l'intérieur du baril et n'entrent pas en contact avec ceux-ci;

Considérant que les analyses de cette eau de lavage n'entraîne pas de débit élevé ni de changement au niveau du traitement pour le réseau municipal et que l'activité de rinçage des barils n'est pas destinée à être augmentée dans le futur;

Considérant que monsieur Belhumeur assure que le terme « garage » n'est pas exact puisque ce bâtiment est maintenant utilisé comme entrepôt/atelier/station de lavage et qu'aucun camion n'y est lavé ou stationné d'où aucun risque de pollution de l'eau rejetée au réseau par le calcium ou autre;

- 2016-04-10 Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Lavoie et unanimement résolu par les conseillers présents :
 - que la Municipalité accepte la demande de Labonté Belhumeur/Lactech visant à acheminer les eaux de rinçage de barils au réseau sanitaire municipal;
 - qu'advenant un changement de la caractérisation des rejets ou dans les usages dudit bâtiment, la Municipalité devra en être avisée pour procéder à la révision du dossier. L'autorisation de branchement pourrait alors être accompagnée de conditions/restrictions ou être révoquée.

ADOPTÉE

16-04-11 RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES - FÊTE NATIONALE

Considérant que la Société Saint-Jean-Baptiste Centre-du-Québec invite les municipalités à souligner la reconnaissance des bénévoles de chaque municipalité oeuvrant pour la célébration la Fête nationale du Québec;

- 2016-04-11 Il est proposé par monsieur le conseiller Gabriel Cheeney et unanimement résolu par les conseillers présents :
 - → d'autoriser un don symbolique de 100 \$ qui sera bonifié par un don équivalent par la SSJBCQ et qui sera remis sous forme de cadeaux qui seront tirés au sort parmi nos bénévoles locaux.

ADOPTÉE

16-04-12 FRAIS DE PUBLIPOSTAGE - SOCCER ST-BON

Considérant que cette année, aucune fiche d'inscription au soccer ne sera distribuée par le biais de l'école, du Marché Saint-Bonaventure ou de la municipalité;

- 2016-04-12 Il est proposé par monsieur le conseiller Raymond Paulhus et unanimement résolu par les conseillers présents :
 - que la municipalité autorise les frais de publipostage d'un feuillet d'information sur la procédure d'inscription au soccer pour la saison 2016 et que d'autres informations municipales soient publiées au verso;
 ADOPTÉE

16-04-13 COMMANDITE FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC 2016

Considérant que le Comité organisateur de la Fête Nationale de St-Bonaventure s'active à la planification des activités qui auront lieu le jeudi 23 juin prochain au Parc Lalime à compter de 18h et qu'il a adressé une demande d'aide finanicère auprès des commanditaires habituels;

- 2016-04-13 Il est proposé par monsieur le conseiller Keven Trinque et unanimement résolu par les conseillers présents :
 - ➤ de verser la somme de 250 \$ au Comité des Loisirs St-Bonaventure inc. à titre de commandite afin d'offrir les feux d'artifices, activités diversifiées ainsi qu'un petit quelque chose de spécial pour les enfants.

ADOPTÉE

16-04-14 DEMANDE ASSISTANCE FINANCIÈRE, FÊTE NATIONALE

Considérant qu'une demande d'assistance financière dans le cadre du *Programme* d'assistance financière aux manifestations locales de la Fête nationale du Québec doit être déposée;

Considérant que le Comité des Loisirs St-Bonaventure inc., au sein duquel œuvre le comité de la Fête nationale, est l'organisme désigné par la Municipalité de Saint-Bonaventure pour organiser les festivités de la Fête nationale du Québec le 23 juin prochain;

- 2016-04-14 Il est proposé par monsieur le conseiller Keven Trinque et unanimement résolu par les conseillers présents :
 - ➤ de mandater Sylvain Boulianne pour faire la demande de financement, au nom du Comité des loisirs de St-Bonaventure inc., auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois et/ou de la SSJB Centre-du-Québec, pour l'organisation de la fête nationale du Québec — édition 2016.

ADOPTÉE

16-04-15 AUTORISATION VENTE BOISSON, FÊTE NATIONALE 2016

- 2016-04-15 Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Lavoie et unanimement résolu par les conseillers présents :
 - d'autoriser le comité organisateur de la Fête nationale/Comité des Loisirs St-Bonaventure inc. à vendre des boissons alcoolisées dans le Parc Lalime lors des festivités de la Fête nationale du Québec qui se tiendra le 23 juin 2016 (remis au 24 en cas de pluie) afin de lui permettre de financer une partie des activités prévues.

ADOPTÉE

16-04-16 AUTORISATION DES DÉPENSES - COMITÉ DU 150E

- 2016-04-16 Il est proposé par monsieur le conseiller Raymond Paulhus et unanimement résolu par les conseillers présents :
 - d'autoriser les membres du Comité du 150e à engager des frais pour les achats et/ou les services nécessaires à la production ou l'organisation des activités qui auront lieu en 2017.

ADOPTÉE

16-04-17 ACHAT GÂCHE ÉLECRIQUE – CHALET FAFARD

- 2016-04-17 Îl est proposé par monsieur le conseiller Guy Lavoie et unanimement résolu par les conseillers présents :
 - d'autoriser les dépenses pour l'achat et l'installation de la gâche électrique au Chalet Fafard par F. Dugas Électrique, dépense qui était prévue et incluse dans l'aide financière du Fonds de la Ruralité de 2015.

ADOPTÉE

16-04-18 FORMATION COMITÉ RÉVISION RÈGL. URBANISME

2016-04-18 Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Forcier et unanimement résolu par les conseillers présents :

que soient nommés messieurs Félicien Cardin, Keven Trinque et Guy Lavoie pour former un comité d'urbanisme chargé d'assister monsieur Lucien Lampron dans la révision des règlements d'urbanisme de la Municipalité.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

16-04-19 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2016-04-19 Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Campagna et unanimement résolu par les conseillers présents :

de lever cette assemblée.

ADOPTÉE

À 21h05, la séance est close	
Félicien Cardin, maire	Claire Côté, dir. gén./secrétaire-trés.
Don la massanta in contific qu'il y a qu'il	v ours des arédits disposibles aux mostes
	y aura des crédits disponibles aux postes numéros : 16-04-03, 16-04-04, 16-04-08, et 16-04-17.
Claire Côté, secrétaire-trésorière	